



*Municipalité
de
Saint-Jacques*

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Jacques, tenue le lundi 2^o jour d'avril 2012, à 19 h, à laquelle étaient présents :

Monsieur Pierre Beaulieu, maire

Madame Lise Desrosiers, conseillère

Monsieur Jean-Guy Cadieux,
Monsieur Pierre La Salle,
Monsieur François Leblanc,
Monsieur Jean-Luc Leblanc,
Monsieur Claude Mercier, conseillers

Formant quorum sous la présidence du maire.

Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n^o 110-2012

Attestation Revenu Québec

Modification à la politique de gestion contractuelle

ATTENDU QUE la municipalité a adopté en décembre 2010 la résolution no 415-2010 concernant la politique de gestion contractuelle;

ATTENDU QUE maintenant les entrepreneurs doivent soumettre avec les soumissions une attestation de Revenu Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'apporter les corrections nécessaires à la politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Jacques.

COPIE CONFORME FAITE CE 13 AVRIL 2012, À SAINT-JACQUES.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale